

Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).



## Lettre d'information de la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire

Lettre N°86 – juillet 2025  
N°ISSN : 1768-6121

### Fêtes de la chasse et de la ruralité été 2025

#### A vos agendas !

##### Dimanche 06 juillet 2025

- La cinquième édition de la fête de la chasse et de la pêche en Loire Atlantique au Parc de Boulogne à Saint Philbert de Grand Lieu en Loire Atlantique.

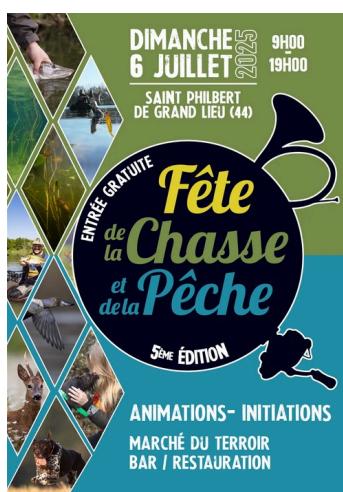
Lien vidéo de la précédente édition [ici](#)

- La trentième édition de la fête de la chasse, de la pêche, de la nature et du cheval à Saint Symphorien en Sarthe, au château de Sourches.

##### Dimanche 15 août 2025

- La fête de la chasse en Maine et Loire à Vernoil.

La FRC sera présente à ces manifestations pour présenter son programme d'aménagements des territoires et les actions bocagères développées depuis le début du programme.



### Journée régionale Label Territoire de Faune Sauvage



Mardi 13 mai 2025, la FRC Pays de la Loire a organisé une journée technique régionale sur le label Territoires de faune sauvage. Une trentaine de personnes venues de tout l'ouest s'est retrouvée à Tiercé pour une matinée en salle réservée à des aspects techniques et des échanges d'expériences, et pour une après-midi en visite de terrain à la SCI du Châtaignier – un des 19 territoires labellisés en Pays de la Loire.

La matinée était consacrée au déploiement du Label et à ses évolutions. L'après-midi une démonstration plus technique autour de l'entretien du bocage et l'agroforesterie a été faite en partenariat avec C. Barbé, Président de Réseau Haies Pays de la Loire, et conseiller en agroforesterie.

Sur les 19 bénéficiaires de la région, 12 étaient présents à cette première rencontre technique, qui a permis non seulement de faire le point sur le label, tant au niveau européen que régional, et d'échanger entre participants sur les modalités de gestion de leurs territoires.

Cette journée a ainsi permis de renforcer les liens entre gestionnaires, chasseurs, naturalistes et partenaires institutionnels autour d'un objectif commun : la gestion durable et exemplaire des territoires ruraux au service de la faune sauvage.

## Déploiement du Label Haie



Avec la revalorisation du bonus haie de 7 à 20 € pour la campagne PAC 2025, c'est une avancée majeure pour la gestion durable des haies et la reconnaissance du rôle clé des agriculteurs dans la préservation du paysage et de la biodiversité. Une vingtaine d'audits ont ainsi été réalisés par les techniciens de la FRC PDL afin de vérifier l'éligibilité de ces exploitations au Label.

### Cadre réglementaire :

Le Plan stratégique national de la Pac 2023-2027 réserve un « bonus haies » accordé à tout bénéficiaire de l'écorégime par la voie des pratiques ou par la voie de la certification environnementale. N'y sont pas éligibles les agriculteurs empruntant la voie « éléments favorables à la biodiversité ».



Pour être éligible, il faut satisfaire les deux conditions suivantes : détenir au moins 6% de haies sur ses terres arables et sur sa SAU totale et justifier la certification label Haie. Pour l'obtenir, il faut respecter à minima le niveau 1 du cahier des charges Gestion du Label Haie durant l'année qui précède l'audit d'entrée, qui comprend 15 indicateurs dont :

- Le respect de la réglementation sur la période de taille
- L'interdiction de surexploiter le linéaire de la ferme
- L'interdiction de coupe à blanc des arbres
- La réalisation de coupes nettes
- L'interdiction du broyage après coupe.

A noter que pour maintenir sa certification de gestion durable label haie, il est nécessaire de disposer d'un plan de gestion durable de haie (PGDH) dans les six ans qui suivent l'obtention du label et qu'il faudra respecter les critères du niveau 2 au bout de 4 ans et les critères du niveau 3 au bout de 10 ans.

Une auto-évaluation est disponible en ligne sur le site du Label Haie. Ce label assure la fourniture de services écosystémiques et le développement durable, éthique et local de filières biomasse.

#### **Coûts et rentabilité :**

Le coût d'audit en certification individuelle est de 561,50 euros HT, à renouveler tous les deux ans. A cela s'ajoute une redevance annuelle du label haie de 100 euros TTC par an.

Etant donné les coûts de certification, c'est à partir de 38 ha de SAU totale que le bonus haie devient rentable s'il n'y a aucune autre valorisation de la haie que la rémunération liée au bonus haie.

Selon les simulations réalisées par Réseau Haie, le bonus haie cumulé à une valorisation du bois sous forme de litière animale et/ou de bois énergie pourrait rapporter 74 euros par hectare en moyenne sur 4 ans pour une exploitation de 65 ha de SAU avec 3,5 kilomètres linéaires de haies.

---

**Formation de trois nouveaux auditeurs  
Label Haie à la FRC Pays de la Loire**

---



Ressources  
durables de nos  
territoires

Pour permettre aux exploitants agricoles d'entrer dans la démarche Label Haie, il est nécessaire de réaliser un pré-audit afin de déterminer si les pratiques de gestion des haies sur l'exploitation correspondent aux exigences du Label. L'an dernier, une partie des salariés de la FRC PDL avait suivi la formation dispensée sur trois jours par la SCIC Mayenne Bois Energie, référent régional du Label, afin d'être auditeur Label Haie.

Cette année, trois autres salariés de la FRC ont suivi cette formation les 28, 29 Avril et 16 Juin 2025 dispensé par la SCIC MBE, de sorte que la totalité de l'équipe salariée de la FRC est habilitée et compétente pour accompagner les gestionnaires de la haie dans leur processus de la labellisation.



Pour permettre aux exploitants agricoles d'entrer dans la démarche Label Haie, il est nécessaire de réaliser un pré-audit afin de déterminer si les pratiques de gestion des haies sur l'exploitation correspondent aux exigences du Label. L'an dernier, une partie des salariés de la FRC PDL avait suivi la formation dispensée sur trois jours par la SCIC Mayenne Bois Energie, référent régional du Label, afin d'être auditeur Label Haie.

Cette année, trois autres salariés de la FRC ont suivi cette formation les 28, 29 Avril et 16 Juin 2025 dispensé par la SCIC MBE, de sorte que la totalité de l'équipe salariée de la FRC est habilitée et compétente pour accompagner les gestionnaires de la haie dans leur processus de la labellisation.

## Un nouveau parcours BALUDIK en Vendée

En association avec le Conseil Municipal des Jeunes de Coëx, un nouveau parcours numérique ludique et pédagogique a été développé via l'application Baludik. Il invite petits et grands à (re)découvrir la richesse de la biodiversité locale tout en explorant les paysages du lac du Gué Gorand.

Une belle initiative pour sensibiliser à l'environnement et valoriser le patrimoine naturel de manière innovante.

Ce parcours fait également suite à l'investissement de la commune de Coëx dans les projets EKOSENTIA et SENSIBILIS'HAIE.



## Assemblée Générale de la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire



Ce 19 mai dernier, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Mayenne nous accueillait dans ses locaux à la Vigneule, sur la commune de Montflours, afin que puisse se dérouler notre Assemblée Générale.

Cette assemblée a permis de présenter les différentes actions menées par la FRC PDL ainsi que celles à venir. A la suite des débats, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Mayenne a pu présenter son parcours "sécurité à la chasse" et les différents aménagements réalisés pour la petite faune sédentaire sur le site de la Vigneule.

Financé  
par



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :  
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)